

## 7 IDÉES REÇUES À DÉCONSTRUIRE

# AIDE À LA MODÉRATION FACE À DES INFOX

Principales réactions sous forme d'infox auxquelles vous pourriez être confrontées :

<b>IDEE RECUE n° 1 :</b> "Accueillir des migrants c'est accueillir des délinquants voire des terroristes" .....	<b>2</b>
<b>IDEE RECUE n°2 :</b> "Accueillir des migrants c'est privilégier les étrangers alors que "nos pauvres" sont mal lotis" .....	<b>3</b>
<b>IDEE RECUE n°3 :</b> "On a déjà trop accueilli, on est envahi" .....	<b>4</b>
<b>IDEE RECUE n°4 :</b> "Plus on accueille, plus ils viennent" .....	<b>5</b>
<b>IDEE RECUE n°5 :</b> "On ne peut plus accueillir car on n'a plus la capacité d'intégrer" .....	<b>7</b>
<b>Idée reçue n°6 :</b> "Les étrangers « clandestins » bénéficient de prestations sociales, de soins gratuits etc" .....	<b>8</b>
<b>IDEE RECUE n°7 :</b> "Les étrangers viennent voler le travail des français, ils ont un impact négatif sur l'économie" .....	<b>8</b>

Ce document s'est basé sur le travail de [Désinfox Migrations](#) et de [Migrations en Questions](#)

## IDÉE REÇUE n° 1 :

### « ACCUEILLIR DES MIGRANTS C'EST ACCUEILLIR DES DELINQUANTS VOIRE DES TERRORISTES »

⇒ *Lien entre immigration et insécurité*

Si les personnes étrangères sont surreprésentées dans l'ensemble des personnes condamnées, il ne faut pas s'arrêter à ce chiffre.

#### EXEMPLES DE TWEETS POUR MODÉRER LES COMMENTAIRES INFOX



- Les statistiques nationales nous informent que **99,2% des condamnations de personnes de nationalité étrangère sont liées à des délits** (plus de 55% concernent la circulation routière et des vols) **et non des crimes (0,8%)**. **Les étrangers condamnés ne sont pas, en très grande majorité, des criminels.**

⇒ Conclusion : **même ratio** que pour le reste de la population (2018 en France, 0,4% de condamnations pour crimes, 99,1% de délits, 0,5 contraventions de classe 5)

NB : 2006-10 : baisse du nombre de personnes étrangères dans les condamnations, en hausse depuis. Forte représentation des personnes étrangères dans condamnations pour travail illégal (25%) et faux en écriture (41%)

De plus, des études montrent que **des biais rendent les personnes étrangères plus susceptibles d'être contrôlées et condamnées** : contrôle au faciès et surreprésentation dans les quartiers et classes défavorisées.

- **Pour l'essentiel, les condamnations de personnes étrangères concernent justement des infractions liées à l'irrégularité de leur séjour en France** comme le travail illégal par exemple, implication directe de la grande difficulté administrative pour être régularisé.e.
- Selon Laurent Mucchieli, sociologue et directeur de recherche au CNRS, **les types d'infractions engendrées par les immigrés (dont les étrangers) et leurs descendants correspondent surtout à la délinquance rencontrée dans les milieux populaires**, soit les « formes les plus visibles, simples et réprimées par la police et la justice ».
- C'est, bien davantage, **une lutte efficace contre les inégalités sociales, scolaires et territoriales** qui permettrait, à moyen terme, de diminuer les actes de délinquance au sein des milieux populaires dont les immigrés et étrangers sont une composante.

   Y joindre l'article : « [Que sait-on réellement du lien entre immigration et délinquance ?](#) », Laurent Mucchieli et Barbara Joannon pour Désinfox-Migrations.

## IDÉE REÇUE n°2 :

« ACCUEILLIR DES MIGRANTS C'EST PRIVILEGIER LES ETRANGERS ALORS QUE "NOS PAUVRES" SONT MAL LOTIS »

⇒ Mise en concurrence des pauvretés

### EXEMPLES DE TWEETS POUR MODÉRER LES COMMENTAIRES INFOX



- FAUX : l'accueil inconditionnel concerne **toutes les personnes vulnérables** dans le besoin (migrantes et françaises).
- L'accueil inconditionnel, principe selon lequel **toute personne en situation de détresse a droit à tout moment à un hébergement et un accompagnement**, est d'abord un principe socle du **code de l'action sociale et des familles**.  
[Cf ordonnance du conseil d'État du 10/02/12](#) : droit à l'hébergement d'urgence comme liberté fondamentale.
- **L'absence de solution disponible** dans l'hébergement ou le logement **contraint** trop souvent les associations, à la demande de l'État, **au tri des publics** en fonction de leur statut administratif, de leurs ressources ou de l'âge des enfants.
- **Toute personne « en détresse »**, peu importe sa situation administrative, **est en droit de faire valoir son droit à être hébergée** « dans des conditions conforme à la dignité de la personne humaine » au vu des articles L. 345-2 et suivants du code de l'action sociale et des familles.  
[Cf ordonnance du conseil d'État du 10/02/12](#) : droit à l'hébergement d'urgence comme liberté fondamentale.
- La **moitié des demandeurs d'asile ne sont pas hébergés dans le Dispositif National d'Accueil et se retrouvent souvent à la rue**. Ils ne sont donc pas « accueillis » alors que pourtant c'est une obligation de l'État Français de leur proposer un hébergement et un accueil digne.

## IDÉE REÇUE n°3 : « ON A DEJA TROP ACCUEILLI, ON EST ENVAHI »

⇒ *Mythe de la submersion migratoire*

### EXEMPLES DE TWEETS POUR MODÉRER LES COMMENTAIRES INFOX



- La plupart des démographes, données à l'appui, ont depuis longtemps démontré que **l'immigration est loin d'être massive en France**. Des flux continus mais modestes, que l'on ne saurait donc qualifier « d'immigration massive », ont fait faiblement progresser tant le nombre que la part d'immigrés.
- L'immigration vers la France est **structurelle plutôt que conjoncturelle**. En effet, elle repose essentiellement sur des accords internationaux, donc pérennes.
- En termes de migrations, ce qui a été décrit comme une "crise migratoire" en 2015 a, hormis l'Allemagne, peu impacté les pays européens. C'est surtout une **crise politique et une crise de l'accueil** à laquelle fait face la France et plus largement l'Europe.
- 2000-2010 : reprise nette des mouvements migratoires dans le monde. **La France** reste, en Europe, un pays d'accueil important. 2010-2020 : elle rentre dans la norme, **voire derrière la plupart des pays d'Europe occidentale** maintenant.
- Parler "d'immigration massive" vers la France est contraire aux faits : <https://icmigrations.fr/2020/10/26/mise-en-perspective-de-limmigration-vers-la-france-non-il-ny-a-pas-dimmigration-massive/>
- Le chiffre exact en France des arrivées d'Africains en 2003 (Afrique du Nord+Afrique Subsaharienne) est de **91 000 en 2003** et de **95 000 entrées nouvelles en 2017**, 4 000 de plus en presque 15 ans. C'est très peu pour une population française de plus de 65 millions d'habitants.
- On oublie aussi, avec cette peur de l'invasion, que plus de 80 % des migrations africaines entre États sont à l'intérieur de l'Afrique.

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE D'OÙ SONT TIRÉS CES PROPOSITIONS DE TWEETS

#### **L'élargissement de 2004 : la France en retrait**

La France reste à part, créant des exceptions à l'élargissement avec le maintien de la nécessité de titres de séjours pour les ressortissants de certains nouveaux Etats membres. De nouveaux pays du sud de l'Europe sont devenus des pays d'accueil plus massifs (Portugal, Espagne, Italie).

#### **La crise économique de 2008-2009 : la France en retrait**

Au total, la crise n'a pas vraiment affecté les tendances migratoires et ce d'autant plus que l'immigration vers la France est structurelle plutôt que conjoncturelle. En effet, elle repose essentiellement sur des accords internationaux, donc pérennes, incluant la libre circulation en

UE, la régulation de l'immigration familiale ou encore des accords bilatéraux avec les pays du Maghreb. La réduction des flux ne peut se faire qu'en réduisant la délivrance du nombre de visas étudiants ou de titres de séjour liés à l'activité économique.

### La « crise migratoire » de 2015-2016 : la France en retrait

La gestion des flux des personnes déplacées a certainement été complexe, parfois dramatique, mais, en termes de migration, ce qui a été décrit comme une "crise" a, hormis l'Allemagne, peu impacté les pays européens. Pour mémoire, la France accorde le statut de réfugié à moins de 40 000 personnes chaque année. Plus qu'une "crise migratoire" c'est surtout une crise politique et une crise de l'accueil à laquelle fait face la France et plus largement l'Europe.

### En conséquence, un recul continu de la France comme pays d'immigration

Durant la décennie 2000-2010, qui voit une reprise nette des mouvements migratoires dans le monde, la France reste, en Europe, un pays d'accueil important. La part des personnes nées à l'étranger est de l'ordre de 11 %, ce qui la situe parmi les pays européens les plus "accueillants". Elle rentre dans la norme progressivement, voire se trouve derrière la plupart des pays d'Europe occidentale aujourd'hui. A titre de comparaison, la Suisse, plus représentative de pays d'installation comme le Canada ou l'Australie, compte en 2019, près de 30 % de résidents nés à l'étranger, contre 13 % en France.

### La population née à l'étranger en France augmente modérément

La France n'est plus un pays majeur en termes d'immigration en Europe, du fait de flux récents modestes en comparaison de ses voisins. Pour fixer les idées, depuis les années 2000, l'augmentation annuelle du nombre de personnes nées à l'étranger est, en France, d'environ 1,6 pour mille habitants. C'est environ deux fois moins qu'en Allemagne, en Italie ou au Royaume-Uni, trois fois moins qu'en Espagne, Autriche, et Suède et presque quatre fois moins qu'en Suisse. Parler « d'immigration massive » vers la France est donc contraire aux faits.



Plus d'infos : « [Mise en perspective de l'immigration vers la France : non, il n'y a pas d'immigration massive](#) ».

### Invasion africaine : la ruée vers l'Europe ?

Le chiffre exact en France des arrivées de personnes Africaines<sup>1</sup> en 2003 est de 91 000 en 2003 et de 95 000 en 2017, soit 4 000 de plus en presque 15 ans. C'est très peu pour une population française de plus de 65 millions d'habitants.

On oublie aussi que les Africains migrent surtout en Afrique. Plus de 80 % des migrations africaines entre Etats sont à l'intérieur de l'Afrique.

La migration est essentiellement le fait de personnes diplômées : il est beaucoup plus facile de migrer avec un diplôme que sans. D'ailleurs, parmi l'ensemble des cartes de séjour ayant été distribuées en 2018 (260 000), et plus précisément celles attribuée à des personnes Africaines (environ 90 000), 65% des personnes concernées ont le bac et 50% d'entre elles ont au moins un diplôme universitaire. C'est plus que les Français du même âge.



Plus d'infos : Vidéo « [Immigration : vers une invasion africaine ?](#) », Hervé le Bras, démographe et historien et directeur d'étude à l'EHESS.

---

<sup>1</sup> Afrique du Nord et Afrique Subsaharienne

## IDÉE REÇUE n°4 :

### « PLUS ON ACCUEILLE, PLUS ILS VIENNENT »

⇒ *Mythe de l'appel d'air et de l'afflux massif*

La **thèse de l'« appel d'air »** est fondée sur l'idée que les politiques d'immigration et d'accueil sont déterminantes dans le choix des individus à migrer et à se rendre dans « x » pays. Elles joueraient un rôle clé d'incitation ou de dissuasion, impactant les trajectoires migratoires. En simplifiant à l'extrême, plus les frontières seraient ouvertes et les conditions d'accueil favorables, plus l'effet incitatif – et donc l'appel d'air – serait fort. Or, cette expression qui trouve sa source dans un prétendu bon sens populaire, n'est pas vérifiée par les travaux de recherche.

#### EXEMPLES DE TWEETS POUR MODÉRER LES COMMENTAIRES INFOX



- L'appel d'air, c'est surtout une **théorie**. Les migrations n'ont pas besoin d'appel pour se produire. Elles sont le fait de l'activité naturelle des femmes et des hommes ou alors, le fait de la contrainte, de la misère, des persécutions, des dégâts environnementaux.
- À la tentation, de longue date, dans de nombreux pays, d'en tirer la conséquence qu'il faudrait dégrader les conditions d'accueil de manière à dissuader ces arrivées, tout démontre que **l'effet de dissuasion n'existe pas**.

   **Y joindre la vidéo :** « [Immigration – qu'est-ce que l'appel d'air ?](#) », Pascal Brice - Ancien directeur général de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA)

#### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

- La situation dans les pays d'origine et les facteurs individuels, notamment le capital économique et social, incarne l'un des principaux moteurs de départ.
- Lorsqu'elles arrivent en Europe, de nombreuses personnes immigrées ont l'intention de retourner dans leur pays. Enquêtes Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE) : « c'est le cas de la moitié des migrants sénégalais et congolais qui sont arrivés en Europe entre 1960 et 2009. ». Or en contraignant fortement la circulation entre le pays d'origine et le pays de destination, le retour est moins envisagé. La fermeture des frontières favorise les installations définitives, résultat inverse à ce que recherchent les défenseur.es de politiques migratoires restrictives.
- Si les liens sociaux et familiaux établis dans les pays de destination jouent un rôle majeur pour orienter les flux, les regroupements ne sont pas systématiques. Plusieurs études montrent que parmi les exilé.es africain.es installé.es en Europe, seule une minorité se fait rejoindre par enfants et conjoint.es.
- Les sauvetages en mer sont souvent décriés par les défenseur.es de la théorie de « l'appel d'air ». Or, les travaux disponibles n'attestent pas de lien avéré entre la présence des navires de sauvetage et le nombre de traversées.
- En revanche, il est avéré que les mesures prises pour prévenir ce supposé « appel d'air », telles que la dégradation des conditions d'accueil ou la réduction des voies de migrations légales, portent atteintes aux droits et à la dignité des personnes. Par ricochet, ces mesures soulèvent aussi un enjeu d'ordre et de santé public, particulièrement avéré dans le contexte actuel de crise sanitaire.

## IDÉE REÇUE n°5 :

« ON NE PEUT PLUS ACCUEILLIR, CAR ON N'A PLUS LA CAPACITE D'INTEGRER »

### EXEMPLES DE TWEETS POUR MODÉRER LES COMMENTAIRES INFOX

- La **capacité d'accueil d'un pays est une notion politique**. C'est politiquement qu'elle se définit. On peut être d'accord ou pas d'étendre cette capacité d'accueil.
- L'idée qu'il serait possible objectivement de déterminer une capacité d'accueil et ensuite de regarder dans quelle mesure elle est saturée n'est pas scientifique. Elle est liée à des questions de droits.
- Le **processus d'intégration des immigré.es** comprend cinq dimensions principales : l'intégration économique, résidentielle, linguistique, sociale et culturelle. La réussite de l'intégration, c'est un processus à double sens entre l'immigré et la société d'accueil. D'un côté, l'immigré doit fournir un effort pour s'intégrer ; de l'autre côté, **les membres de la société d'accueil doivent accepter de l'inclure** dans leurs principales relations sociales.
- La **réussite de l'intégration dépendra des politiques d'accueil**, nationales et locales, des attitudes des natifs envers les immigrés et aussi des caractéristiques du nouvel arrivant et de sa volonté de s'intégrer.



Y joindre la vidéo : « [Qu'est-ce que l'intégration des immigrés ?](#) », Meq Nadiya Ukrayinchuk, Maîtresse de conférences en économie à l'Université de Lille et Fellow de l'Institut Convergences Migrations.

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE D'OÙ SONT TIRÉS LES PROPOSITIONS DE TWEETS :



#### **Une capacité d'accueil finie, mesurée, et qui serait saturée ?**

Il faut voir la part d'immigrés et de demandeurs d'asile dans d'autres pays européens. Ce sont des chiffres très différents des nôtres (Finlande, Belgique, Pays bas...).

#### **Echec du modèle d'intégration ?**

Le processus d'intégration des immigrés comprend cinq dimensions principales : l'intégration économique, mais aussi résidentielle, linguistique, sociale et culturelle.

#### **La réussite de l'intégration dépend de plusieurs acteurs**

C'est un processus à double sens entre l'immigré et la société d'accueil.

D'un côté, l'immigré doit fournir un effort pour s'intégrer ; de l'autre côté, les membres de la société d'accueil doivent accepter de l'inclure dans leurs principales relations sociales.

Ainsi, la réussite de l'intégration dépendra des politiques d'accueil, nationales et locales, des attitudes des natifs envers les immigrés et aussi des caractéristiques du nouvel arrivant et de sa volonté de s'intégrer.

**Plus d'infos :** François Héran, « Les politiques migratoires entre logique utilitaire et logique des droits », Cours au Collège de France.

## IDÉE REÇUE n°6 :

### « LES ETRANGERS "CLANDESTINS" BENEFICIENT DE PRESTATIONS SOCIALES, DE SOINS GRATUITS ETC. »

#### EXEMPLES DE TWEETS POUR MODÉRER LES COMMENTAIRES INFOX



- FAUX : les étrangers en situation irrégulière se retrouvent très souvent en **très grande précarité économique et sociale**, et n'ont **pas de droits supérieurs** à ceux des français.
- **L'Aide Médicale d'État est la SEULE prestation sociale pour les personnes immigrées en situation irrégulière**, hors dispositifs d'urgence. Cette AME ne donne accès qu'à des soins de base. Les français et étrangers résidant légalement sur le territoire bénéficient de la CMU ou CMU-C, plus étendus que l'AME.
- **Assurer à tous l'accès de soins essentiels relève d'objectifs de prévention en matière de santé publique.** Ainsi, permettre aux populations précaires particulièrement exposées à certaines maladies infectieuses et contagieuses de se soigner est bénéfique à l'ensemble de la population.
- La **santé est rarement un motif de migration**, comme le rappelle le Défenseur des droits : *« selon l'Observatoire européen de l'accès aux soins de Médecins du Monde, seules 6 % des personnes concernées citent la santé comme l'un des motifs de migration ».*

## IDÉE REÇUE n°7 :

### « LES ETRANGERS VIENNENT VOLER LE TRAVAIL DES FRANÇAIS, ILS ONT UN IMPACT NEGATIF SUR L'ÉCONOMIE »

#### EXEMPLES DE TWEETS POUR MODÉRER LES COMMENTAIRES INFOX



- De nombreux économistes se sont penchés sur cette question. Si à court terme, l'impact de l'immigration est faible sur l'économie, **elle a des effets positifs à moyen et long-terme : baisse du chômage, augmentation des salaires.**
- En créant de nouveaux besoins de logement et en consommant, **les immigrés vont faire augmenter la demande et donc l'offre de travail.** L'économie n'est pas un gâteau à taille fixe qu'on se partage. L'arrivée de nouveaux immigrés contribue justement à faire augmenter la taille du gâteau.
- **La main d'œuvre immigrée apporte de nombreuses compétences** : un tiers des immigrés dans les pays de l'OCDE et en Europe sont diplômés du supérieur. Elle contribue également à **compléter l'offre de travail locale** : de nombreux emplois difficiles et pénibles sont délaissés par la main d'œuvre locale, et donc occupés par des immigrés. **L'immigration a un rôle central dans la dynamique du marché du travail.**
- Dans la plupart des pays de l'OCDE, les immigrés contribuent plus en impôts, en taxes et en cotisations sociales qu'ils ne reçoivent en prestations individuelles (chômage, aides sociales, aides au logement ou même retraites). **Dans le cas de la France les deux variables s'équilibrent : les immigrés apportent à peu près autant qu'ils reçoivent.**



# ANNEXE

## LE MONDE *diplomatique*

> novembre 2021, page 18, en kiosques

PRÉFÉRENCE NATIONALE, UN REMÈDE DE CHARLATAN

### Faire dire aux chiffres ce qu'ils ne disent pas

PAR BENOÎT BRÉVILLE

**L'**OUVRAGE de Charles Prats *Cartel des fraudes* (1) sert de Bible à Éric Zemmour et à Mme Marine Le Pen, qui y trouvent les chiffres propres à alimenter leur discours sur la préférence nationale. C'est là, par exemple, que l'éditorialiste a repéré son leitmotiv : « 43 % des allocataires de la Caisse d'allocations familiales sont nés à l'étranger. » Une statistique trompeuse, puisqu'elle rapporte le nombre d'individus nés à l'étranger ayant des droits ouverts aux prestations familiales (5,3 millions) au nombre de foyers allocataires (12,7 millions), lesquels comptent souvent plusieurs individus.

Les « décodeurs » et « fact-checkeurs » peuvent bien démonter la supercherie, l'important est d'empiler toujours plus de chiffres en les enrobant de propos alarmistes. À cause de l'aide médicale d'État (AME), accordée aux étrangers en situation irrégulière, « l'hôpital est assiégé par une population venue du monde entier », explique ainsi M. Zemmour. L'AME représente 990 millions d'euros par an, 0,5 % des dépenses de l'assurance-maladie. En 2019, les hôpitaux de Marseille ont accueilli 2 513 bénéficiaires de cette aide et les hospices civils de Lyon, 905 (2), soit une moyenne d'un tous les cinq jours dans chacun des treize établissements. Pas vraiment un état de siège.

Autre exemple : selon Mme Le Pen, les logements sociaux seraient « massivement » attribués aux étrangers ; il y aurait même en ce domaine une « préférence étrangère ». « Les ménages immigrés sont deux fois plus souvent locataires de HLM [habitations à loyer modéré] que les autres », affirme-t-elle encore. En 2015 (3), les étrangers constituaient 22,3 % des demandes de logements sociaux, mais seulement 16,8 % de ceux qui avaient reçu une réponse positive. Et, si 34 % des ménages dont la personne de référence est née à l'étranger vivaient alors dans un logement social (contre 16 % pour celles nées en France), c'est tout simplement parce qu'ils répondent fort bien aux critères d'attribution : les immigrés vivent davantage dans des logements insalubres, surpeuplés, ils sont plus souvent expulsés sans solution de relogement, ils disposent de plus faibles revenus que les autres... Insalubrité de l'habitat, expulsion des locataires, pauvreté des habitants : trois domaines où règne une « préférence étrangère ».

BENOÎT BRÉVILLE

(1) Ring, Paris, deux tomes, parus respectivement en 2020 et en 2021.

(2) « Les hôpitaux "assiégés" par les étrangers bénéficiant de l'AME ? [https://www.lequotidiendumedecin.fr/hopital/les-hopitaux-assiéges-par-les-etrangers-beneficiant-de-lame-la-nouvelle-sortie-de-zemmour-ulcere-des] », *Le Quotidien du médecin*, 18 octobre 2021.

(3) Derniers chiffres disponibles. La dernière « Enquête logement » de l'Insee (2017) repose sur des données de 2013. La prochaine est annoncée en 2022 ou 2023. Cf. *Le Figaro Immobilier* [https://immobilier.lefigaro.fr] (25 septembre 2021), et *Le Monde*, 2 mai 2017.



 ANVITA.FR  @ANVITAFR  @ANVITAFR  ANVITA  @ANVITAFR